

AU FIL DE...

LES ATELIERS « 5 A 7 » DU RESEAU FINANCES LOCALES

MERCREDI 9 JUIN, 17H - 19H (EN VISIO)

FINANCEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES : A LA RECHERCHE DE DAVANTAGE DE COHERENCE

La mise en œuvre des politiques publiques implique l'action croisée d'une chaîne d'acteurs, au titre desquels les collectivités locales. En particulier, communes et intercommunalités interviennent de façon croissante comme partenaires de l'Etat et comme acteurs ou opérateurs de la territorialisation de ces politiques.

Cette production « multi niveaux » de l'action publique remet fortement en cause l'organisation en « blocs de compétences » alloués à chaque échelon - missions régaliennes de l'Etat d'un côté, compétences régionales, départementales et locales de l'autre - ainsi que les ressources qui y sont associées.

Il en va de même avec la multiplication des politiques ciblées qui, tout en s'affichant comme un instrument « au service » des collectivités et de leurs projets, reposent pour une large part sur des subventions fléchées, laissant peu de marges de manœuvre à l'initiative locale. Ceux qui commandent ne seraient pas toujours ceux qui paient...

La logique d'affectation de recettes spécifiques aux différents acteurs du bloc local en fonction des compétences qui leur sont dévolues permet-elle d'assurer la continuité et la cohérence de la chaîne de production des services collectifs, ou bien participe-t-elle de son fractionnement ?

L'évolution des transferts de l'État vers les collectivités locales, progressivement déliés de la notion de « compétence », semble aller dans le sens d'une reconnaissance implicite de cette d'une logique de co-production de l'action publique qui ne se limite pas au monopole de l'un des protagonistes.

LA DISCUSSION PROPOSÉE PAR LE RÉSEAU FINANCES LOCALES PARTIRA DE CES QUESTIONNEMENTS :

- Les collectivités, communes et intercommunalités en particulier, seraient-elles de simples opérateurs, exécutants de politiques nationales ou parviennent-elles à des ajustements cohérents avec leurs priorités locales, et avec quels moyens ?
- N'y a-t-il pas un paradoxe entre des ressources de moins en moins locales du côté de la fiscalité des collectivités du bloc communal notamment et une tendance accrue à la territorialisation de l'action publique ?
- La situation d'urgence et de crise que nous traversons ne met-elle pas à l'épreuve ces modèles déjà éprouvés par les récentes mesures de resserrement des contraintes budgétaires ?
- Ces interrogations ne poussent-elles pas à s'interroger sur la pertinence du mecano financier des finances locales ?

INTRODUCTION AU DEBAT : PHILIPPE ESTEBE, GEOGRAPHE, DIRECTEUR D'ETUDES ACADIE

AVEC LES REACTIONS DE :

BORIS RAVIGNON, PRESIDENT D'ARDENNE METROPOLE
GIL AVEROUS, PRESIDENT DE CHATEAUROUX METROPOLE

POUR VOUS INSCRIRE ET RECEVOIR LE LIEN VISIO* (ZOOM)
[:https://forms.gle/btNa667kEEC1e4za9](https://forms.gle/btNa667kEEC1e4za9)

(*le lien sera envoyé début juin)

A noter : prochain atelier « Les 5 à 7 » du fil : jeudi 1^{er} juillet
« Financement des services publics locaux : ou en sont nos voisins européens ? »

Isabelle Chatry, OCDE / François Ecalle, président de FIPECO



Institut pour la recherche

